



LE OFF | 10 MAI  
5 JUIN | 2022

UNE PALETTE D'ÉVÉNEMENTS  
POUR BOOSTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



VISITES

SPECTACLES

EXPOSITIONS

CINÉ-DÉBATS

ATELIERS

CONFÉRENCES

CONCERTS

PASSONS LE CAP!

GRAND GENÈVE  
EN TRANSITION

grand-geneve-en-transition.org



www.grand-geneve.ch

### RAPPEL

## INSCRIPTIONS PETITE ENFANCE

L'inscription pour la rentrée scolaire 2022 - 2023 se fera uniquement jusqu'au 31 mars 2022 au travers du formulaire qui sera téléchargeable sur le site internet de la commune.

[www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch)

La mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Recevez 60 francs pour vos sorties culturelles

# CHÉ:QUIER CULTU:RE

théâtre  
danse  
musées  
cinéma  
musique

Informations et conditions d'octroi sur [www.ville-geneve.ch/chequier-culture](http://www.ville-geneve.ch/chequier-culture)

## CHÉQUIER CULTURE

Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un Chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

Le Chéquier culture s'ouvre aux personnes au chômage ou au bénéfice d'une rente AI et remplissant les autres conditions d'obtention. Les six chèques, d'une valeur de CHF 10 chacun, peuvent être employés individuellement ou cumulés dans leur totalité. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet de votre invité.

Le Chéquier est proposé aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- avoir plus de 21 ans et moins de 65 ans
- bénéficier du subsidie groupe 1, 2, 3, ou 100% du Service de l'assurance-maladie
- être domicilié en Ville de Genève ou dans l'une des communes partenaires.

NB : les étudiants ne peuvent recevoir de chéquier car ils bénéficient déjà d'autres rabais sur les prestations culturelles, liées à leur statut.

Les personnes qui répondent aux critères d'âge, de subsides et de lieu de résidence ci-dessus peuvent retirer leur Chéquier culture sur présentation d'une pièce d'identité et de l'attestation de subsidie pour l'année en cours à la mairie de Veyrier.

Plus d'informations : [www.ville-geneve.ch/chequier-culture](http://www.ville-geneve.ch/chequier-culture)

## PASSEPORT VACANCES

### FONDATION O22 FAMILLES

*Les activités du Passeport Vacances se dérouleront du 4 au 29 juillet 2022. Le programme complet des activités sera publié sur le site à partir du 21 mars 2022.*

**Prix :** 80.- par passeport dès 1 activité choisie et jusqu'à 15 maximum, compris les coûts des transports en minibus privés et en train CFF en dehors du canton de Genève. Attention ceci ne concerne pas les tickets TPG et CFF pour les déplacements dans le canton de Genève qui resteront à la charge des parents.

**Période de pré-inscriptions :** du 21 mars au 10 avril 2022 PRE-RESERVEZ AU PLUS VITE ! Car la clôture des pré-inscriptions se fera avant la date de fin dès 700 inscrits.

Toutes les informations sur l'édition 2022 et pré-inscriptions sur le site :

[www.passeport-vacances-ge.ch](http://www.passeport-vacances-ge.ch)



## TENTATIVES D'ESCROQUERIE TÉLÉPHONIQUE

Depuis plusieurs semaines, une recrudescence de tentatives d'escroquerie téléphonique du type "faux policiers" au préjudice de victimes séniors a été constatée par la police.

Ainsi, nous vous rappelons, si vous deviez être approché, les précautions à prendre dans un tel cas :

- Se méfier d'une personne vous appelant pour demander de l'argent.
- Ne pas céder à la notion d'urgence prétextée par l'auteur.
- En cas de doute sur l'identité de l'appelant, répondez que vous allez réfléchir et raccrochez. Prendre contact avec un membre de confiance de votre famille pour en discuter et vérifier les informations données par l'appelant.
- Ne jamais confier d'argent liquide ou de valeurs à un inconnu.
- Si la tentative d'escroquerie se confirme ou que des doutes subsistent, informez la police. Pour cela contactez le poste de police le plus proche ou le numéro d'urgence 117.



## AUX HABITANT-E-S DE LA COMMUNE DE VEYRIER



### OFFRE PROMOTIONNELLE SUR LES NOUVEAUX ABONNEMENTS ET SUR LES RENOUVELLEMENTS D'ABONNEMENTS JUNIORS ANNUELS UNIRESO

La commune de Veyrier a le plaisir de poursuivre la réduction de CHF 100.- pour tout renouvellement ou nouvel abonnement annuel Tout Genève junior.

Ce montant viendra en déduction du tarif normal de l'abonnement annuel junior qui est de CHF 400.-

Réservée aux habitant-e-s juniors de la commune, de 6 ans à 24 ans, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des jeunes Veyrites.

L'abonnement sera valable une année et n'est pas remboursable.

**Afin de pouvoir bénéficier de cette offre**, les personnes intéressées doivent se rendre sur la page des TPG <https://webshop.tpg.ch/> sous l'onglet "Offre de ma commune" pour créer ou renouveler leur abonnement. Aucun remboursement ne sera effectué sur un abonnement déjà acheté.

La commune de Veyrier vous encourage vivement à profiter de cette offre qui contribuera également à préserver l'environnement.

Pour plus d'information :

contact  00800 022 021 20

Appel gratuit depuis la Suisse et la France voisine, du lundi au vendredi de 7h à 18h, samedi de 9h à 17h, fermé le dimanche et les jours fériés.

La Mairie  
mars 2022

# PRÉSENTATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE VEYRIER

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général est chargé de mettre en œuvre la politique décidée par les autorités et donne le support nécessaire à l'ensemble des activités du Conseil administratif et du Conseil municipal. Il assure la direction de l'administration communale et coordonne les activités des différents services, soit l'Administration générale, la Police municipale, les Affaires sociales, jeunesse et petite enfance, l'Aménagement, constructions et infrastructures et les Routes et espaces verts.

Chacun de ces services sera présenté dans les prochaines éditions de *Vivez Veyrier*.

Le Secrétariat général est composé de Mme Pascale Lipawsky, Secrétaire générale, Mme Ana Galiotto, Secrétaire générale adjointe, et Mme Isabelle Vincent, assistante de direction.

Il supervise également les activités des secteurs Ressources humaines et Culture et manifestations qui sont présentés ci-dessous.

## Ressources humaines

Le secteur ressources humaines (SRH) prend part à de nombreuses missions. Ses activités principales peuvent se diviser en deux parties : le côté **administratif** avec la gestion des salaires, les aspects juridiques, les contrats de travail, etc. et le côté **développement des talents** avec la gestion des carrières, celle des compétences et des performances, le management des ressources humaines, le recrutement et la formation. La gestion des ressources humaines ne consiste pas seulement à diriger les personnes au sein d'une équipe, mais à faire ressortir le meilleur d'elles-mêmes. Une bonne gestion d'équipe peut permettre de libérer le potentiel d'un employé en canalisant ses talents et ses ambitions.

Soulignons encore que le SRH est présent dans l'ensemble du parcours du collaborateur au sein de l'administration, de son engagement jusqu'à son départ. Il gère notamment les prestations suivantes : recrutement, élaboration du contrat, intégration, salaires, assurances sociales, formation et développement professionnel, communication interne, mais également gestion des absences (accident, maladie), des situations personnelles et relationnelles, promotion de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail, fins de contrats, retraites, certificats de travail, etc.

A Veyrier, le SRH a pour mission de garantir un cadre de travail favorable à chacun des **86 collaborateurs** qui assurent au quotidien le bon fonctionnement de la commune. Interface entre le Conseil administratif, les services de l'administration et le personnel, il assure de nombreuses prestations au sein de l'administration. Elles peuvent être scindées en deux parties principales.

D'un côté **la politique et la stratégie** des ressources humaines, qui est l'une des principales richesses de toute organisation est son capital humain. A ce titre, le SRH définit, maintient et perfectionne un ensemble formel de règles et de principes. Il s'agit principalement de la structure règlementaire, de procédures, de directives, de modes opératoires et de modèles permettant une gestion optimale de l'administration. **La gestion administrative et sociale** des RH englobe quant à elle un large éventail de responsabilités comprenant le recrutement, le soutien continu de l'employé, la délégation des tâches et la direction des employés au sein de l'organisation.

Le SRH est actuellement constitué de M. Stéphan Ciccoli, responsable RH, et de Mme Delphine Filliettaz, secrétaire.

### L'administration communale compte à ce jour :

- Six services
- 86 collaborateurs/trices
- 68 équivalent plein temps
- 3 apprenti-e-s
- 29 métiers différents

## Culture et manifestations

Le Service culture et manifestations, gérant toutes les activités culturelles et les manifestations de la commune de Veyrier, est l'interlocuteur privilégié des artistes, associations, institutions et fondations qui œuvrent dans le domaine de l'art, de la création et des manifestations culturelles. Sa mission est aussi de participer à l'élaboration de la politique culturelle de la commune, de gérer les demandes de soutien des acteurs culturels locaux et de favoriser l'accès à une culture diversifiée pour toutes et tous. Veyrier augmente cette année l'offre culturelle et le soutien à la vie associative.

Pour son volet **culture**, il s'occupe tout au long de l'année de la programmation des concerts, expositions, spectacles jeune public, spectacles de danse et de théâtre dans le cadre des saisons culturelles. Il élabore également des projets culturels spéciaux et distincts, comme, en 2021, le projet estival Le Champ des possibles. Ce grand projet participatif associant culture, promotions économique et environnementale a mis en avant l'importance de la consommation locale, de la préservation de notre patrimoine,

du vivre-ensemble, de l'écologie et de la culture, cela dans une ambiance festive.

Les lieux actuels qui abritent les activités culturelles sont l'Espace culturel - La Mansarde, la salle communale et bientôt, les habitants de Veyrier auront l'occasion de découvrir un nouvel espace communal à l'avenue du Grand-Salève. En effet, dès 2022, cette nouvelle salle communale offrira une programmation plus ambitieuse compte tenu de sa taille.

Pour son volet **manifestations**, ce service s'occupe d'organiser les différents événements communaux tels que les promotions scolaires, la Fête nationale du 1er août et le Marché de Noël. Dans la foulée il coordonne diverses manifestations organisées par des entités externes comme Le Walking et La Course du Duc.

Le service est composé de Mme Monique Leuenberger et M. Thibault Zanoni, coordinateurs Culture et manifestations. ■

Par Christine Zaugg



**Le Forum Citoyen rencontre le Conseil d'Etat**  
 28 mars 2022 | 18h-20h | Pavillon Sicli  
 Entrée libre



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

FORUM CITOYEN

## LE FORUM CITOYEN RENCONTRE LE CONSEIL D'ETAT

Pensez-vous pouvoir répondre à cette question centrale pour votre canton :

" Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique ? "

Pas si simple... Le Forum Citoyen, une assemblée formée d'habitantes et habitants de Genève tirés au sort, s'y est attelé au printemps 2021. Après quatre week-ends de travail, rythmés d'audition d'experts et de débats, les 30 membres ont publié un rapport contenant 104 mesures concrètes. Le 28 juin dernier, ils ont remis ce document en main propre au Conseiller d'Etat chargé du département du territoire, Monsieur Antonio Hodgers, qui a engagé le Conseil d'Etat à répondre à chaque proposition. Suite à plusieurs mois d'étude au sein de l'administration cantonale, le Conseil d'Etat, représenté par son président, Monsieur Serge Dal Busco, ainsi que par Monsieur Antonio Hodgers, partagera ses réponses au Forum Citoyen, lors d'un débat public citoyen. Cette rencontre unique sera l'occasion de réhabiliter le forum antique : une place centrale où se rencontrent habitantes, habitants, politiques et personnes d'influence pour débattre de la chose publique.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 14 décembre 2021

La séance du Conseil municipal de Veyrier du 14 décembre 2021 s'est penchée sur la sécurité des enfants, la mobilité, le trafic, le projet des Grands Esserts. Tour d'horizon.

### Réduire le trafic de transit

*Pour une étude d'agrandissement du P+R situé à la douane de Veyrier - Rapport de la commission d'aménagement du territoire et environnement du 25 novembre 2021.*

Un agrandissement du parking P+R situé à la douane de Veyrier permettrait de mieux accueillir les véhicules des pendulaires et ainsi soulager le trafic automobile sur le transit de la commune. A ce jour, rappelons que 17'800 véhicules la traversent quotidiennement, et d'ici 2025 l'augmentation sera de 6% avec 18'900 véhicules de passage par jour. La création d'un parking d'échange (P+R) important près de la douane serait une soupape.

La motion à l'origine de la discussion a été renvoyée en commission. Mais le parking actuel étant situé sur une parcelle de l'État, c'est au Canton qu'il revient de trouver une solution d'extension. Afin de lui demander de plancher sur la question, le texte a été transformé en résolution. La balle est aujourd'hui dans le camp de l'État, même si les Conseillers municipaux estiment que Veyrier doit « rester le chef du projet » pour ne pas perdre trop de temps : « L'État doit collaborer avec nous et non pas le contraire », ont relevé les élus qui ont toutefois accepté la résolution.

*Le rapport est accepté à l'unanimité. L'amendement est accepté par 23 oui et 1 abstention. La résolution est acceptée par 23 oui et 1 non.*

### Locaux communaux et associatifs

*Concours pour un équipement mixte communal (locaux communaux, associatifs et administratifs et surface d'activité de logement destinés à la location) sis sur les parcelles n° 2457, 2458, 4845. - Rapport de la commission des affaires sociales et promotion environnementale du 2 décembre 2021 et de la commission des finances, sécurité et administration du 7 décembre 2021.*

Il s'agit de rénover la salle communale en fonction actuellement d'ici au 30 juin 2024. Selon M. Jean-Michel Baldin (Socialistes-Vert.es.), le périmètre deviendra « un quartier vivant avec des activités, du logement et des espaces communs. »

Les espaces aménagés en lieu et place de l'actuelle salle communale seront polyvalents afin d'optimiser leur utilisation.

Ce groupe s'est d'ailleurs montré sensible à l'idée d'y mettre du logement, en souhaitant plus particulièrement du logement d'utilité publique. Tous les groupes acceptent le principe du concours ainsi que la proposition d'ouvrir un crédit de CHF 350'000.

*Les deux rapports ainsi que la délibération sont acceptés à l'unanimité.*

### Crédits de Travaux

Afin de régulariser les comptes communaux 2021, des

crédits complémentaires doivent être votés, soit :

- Crédit complémentaire pour la mise en séparatif des collecteurs du Hameau de Sierne pour un montant de CHF 228'373.45.
- Divers crédits budgétaires supplémentaires sur le budget de fonctionnement 2021 pour un montant total de CHF 90'000.

*L'entrée en matière, le vote immédiat et la délibération sont acceptés à l'unanimité.*

### Réfection des collecteurs privés route de Veyrier 148

Les élus ont également débattu du dossier des collecteurs collectifs privés de la route de Veyrier 148. Afin d'effectuer les travaux de réfection nécessaires, un crédit de CHF 815'800 est demandé, dont la majeure partie est prise en charge par les riverains et le Fonds inter-communal d'assainissement (FIA), seul un montant de CHF 15'000 étant à la charge de la commune.

*L'entrée en matière, le vote immédiat et la délibération sont acceptés à l'unanimité.*

### Pose de containers pour les vestiaires de foot provisoires à Veyrier-Village

Les locaux de vestiaires et de douches du foot ne correspondant plus aux exigences légales en matière d'incendie, une solution provisoire doit être mise en œuvre rapidement.

Cette solution reviendrait à installer des containers sur l'ancien terrain de basketball dans le préau de l'école de Grand-Salève. Si l'idée séduit la majorité, M. Joël Jousson (Veyrier-Ensemble) rappelle tout de même « qu'il faut être méfiant avec les installations provisoires, et que le Département de l'instruction publique (DIP) n'acceptera pas forcément que des containers-vestiaires occupent une partie du préau de l'école ». Le PLR acquiesce, le PDC souhaite ne pas prendre de risques pour la sécurité des enfants mais émet un doute quant à l'emplacement de ces containers-vestiaires. Le Conseil administratif demande un crédit de CHF 174'500 pour ce projet.

*L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité et la proposition renvoyée en commission des constructions et en commission des finances, sécurité et administration.*

### Circulation dans le village

*Sécurisation du chemin Jules-Edouard-Gottret (20 km/h) - projet de motion.*

Passons maintenant à une grande inquiétude des Conseillers municipaux, la sécurisation de la zone de rencontre au sein du village, plus particulièrement du chemin Jules-Edouard-Gottret. M. Charles Hutzli (PDC) relève que la sécurisation de ce chemin, malgré des travaux entrepris depuis 2019, n'est pas optimale. « Si un crédit important a été voté en 2019 pour finaliser cette zone, force est de constater que la signalisation adéquate et les marquages au sol initialement prévus, n'ont pas été réalisés. Tout comme l'installation de bacs à fleurs permettant de réguler le trafic et le stationnement. ». Il montre du doigt les fréquents dépassements de vitesse. Si le site a été défini en zone de rencontre 20km/h, il est à noter que peu de véhicules respectent cette

règlementation. Cet élu va jusqu'à dire que ce chemin est le seul au centre du village « qui ressemble à une autoroute ». Une nouvelle pétition circule à ce propos afin de sensibiliser les autorités communales. Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de revenir sur le projet de sécurisation sur toute la distance du chemin Jules-Edouard-Gottret, depuis la place de l'Eglise, jusqu'au chemin de Sous-Balme, y compris l'intersection avec le chemin Ernest-Pisteur.

*Le renvoi de ce projet de motion en commission d'aménagement du territoire et environnement est accepté à l'unanimité.*

## Veyrier au courant

*Veyrier s'engage dans la transition énergétique et exploite son potentiel solaire photovoltaïque avec SIG-éco-21 - projet de motion.*

M. Baldin (Socialistes-Verts.es) présente le projet de motion déposé par l'ensemble des groupes politiques visant un engagement total de Veyrier dans la transition énergétique et l'exploitation de son potentiel solaire photovoltaïque avec SIG éco-21.

Le Conseil administratif rappelle qu'il a déjà signé un contrat pour le programme SIG éco-21. Divers projets pour favoriser la transition énergétique seront lancés dans les prochains mois. Le Conseil administratif n'est pas resté inactif dans ce domaine !

Le groupe PDC propose un amendement à cette motion. En effet, « Le Conseil administratif et surtout le Conseil municipal, doivent rester maîtres des projets, des délais et des coûts qui en découleraient », relève M. Max Müller (PDC). En réponse, M. Christian Robert, Conseiller administratif (PLR) indique qu'« il n'est pas envisageable que le Conseil administratif revienne vers le Conseil municipal chaque fois qu'un pas en avant est réalisé en matière de transition énergétique, de réflexion sur le sujet ou encore d'installations de nouvelles bornes. Cela ne fera que prolonger le dossier. » Et de relever que « tous les membres ont voté l'obtention du label Cité de l'énergie prévoyant notamment un bilan énergétique. »

Même avis de Mme Maude Bessat (Socialistes-Verts.es) qui annonce que son groupe refuse l'amendement qu'il estime « ambivalent, du moment que l'on demande d'un côté de ne pas aller en commission et de renvoyer la motion au Conseil administratif et de l'autre de demander des comptes détaillés qui font perdre du temps à celui-ci. »

*L'entrée en matière et le renvoi du projet de motion au Conseil administratif sont acceptés à l'unanimité sans amendement.*

## « Les Grands Esserts » : réactions

Le Conseil administratif a pris acte du désaveu des Veyrites concernant l'objet du vote du 28 novembre 2021 sur les Grands Esserts. « Le résultat de la votation en lien avec le Plan localisé de quartier (PLQ) des Cirses est une déception ! » déclare M. Jean-Marie Martin, Maire (PDC). « Au Conseil d'Etat maintenant de se positionner par rapport à ce vote et de décider de l'avenir de ce PLQ. »

## Mérites de Veyrier et pandémie

M. Martin annonce que le Mérite de Veyrier 2021 a été attribué à Mme Corinne Jaquet, à titre culturel et communautaire pour l'ensemble de son œuvre, en tant qu'écrivaine mais aussi pour les éminents services rendus

à la collectivité en tant que rédactrice en chef du Journal de Veyrier, qu'elle quitte après 25 ans. Malheureusement, comme pour les Scouts en janvier 2021, l'apéritif communal, durant lequel le Mérite de Veyrier est remis, a été à nouveau annulé en raison de la pandémie. Dès que la situation sanitaire le permettra, une manifestation sera planifiée afin de remettre officiellement aux Scouts de Veyrier ainsi qu'à Mme Corinne Jaquet leur Mérite respectif. ■

## Séance du 1er février 2022

La séance de la rentrée se voulait positive quant aux avancements de deux projets importants : l'installation de containers-vestiaires pour le FC Veyrier Sports et la décision de surélever la caserne des pompiers. Développement.

La première séance de l'année débute par l'annonce du décès de Mme Béatrice Deslarzes, Conseillère municipale de 2010 à 2015. Au nom de la Commune, le président M. Bernard Pinget (Socialistes-Vert.e.s) lui rend un hommage poignant. « Elle était une femme avec une personnalité exceptionnelle, un personnage hors du commun qui va nous manquer terriblement. » Mme Deslarzes avait été élue Conseillère municipale à 71 ans. Médecin, musicienne et mécène, elle a été la cofondatrice d'Exit Suisse Romande, consultante à la prison de Champ-Dollon, chanteuse, leader de son quartette de jazz et cofondatrice de la Fondation Bea pour jeunes artistes.

La séance se poursuit par la proposition de Mme Marie-Lourdes Desardouin (Indépendante) d'ajouter à l'ordre du jour un projet de motion intitulé « Ne supprimons pas le ramassage des déchets encombrants et la ferraille » et cosigné par les Vert'Libéraux. Demande qui est refusée par la majorité des Conseillers.

## Informations officielles

Mme Aline Tagliabue, Conseillère administrative (Veyrier-Ensemble) indique que les séances du Conseil municipal vont réintégrer la salle du Conseil municipal à la mairie dès la séance de mars 2022.

## Grands Esserts : on avance

Passant aux informations concernant l'avancement du projet des Grands Esserts, M. Christian Robert, Conseiller administratif (PLR) signale qu'une rencontre est agendée le 7 février entre le Conseiller d'Etat, M. Antonio Hodgers, le comité référendaire et les autorités communales, afin de faire le point sur les divergences. Dans la foulée, il annonce le premier coup de pioche de ce vaste chantier prévu le 7 mars sur la pièce urbaine Maison de Vessy. « La population pourra suivre son déroulement étape par étape, via un site internet », précise-t-il.

## Containers-vestiaires : double choix

*Installation de containers pour les vestiaires de football provisoires près du terrain de Veyrier-Village. Rapports de la commission des constructions du 21 décembre 2021 et de la commission des finances, sécurité et administration du 25 janvier 2022.*

Après discussion en commissions des constructions et des finances, sécurité et administration, la proposition concernant l'installation de vestiaires provisoires pour le football revient en plénière.



En plus de la proposition du Conseil administratif d'installer ces containers sur l'ancien terrain de basket dans le préau de l'école de Grand-Salève, des commissaires demandent que l'installation soit envisagée sur la parcelle 5209 qui se trouve à côté du terrain de foot sur la route de l'Uche, afin d'éviter la présence de containers dans le préau. Néanmoins, après contrôle, la parcelle en question se trouve en zone villas et une telle zone ne permet pas l'installation de containers. «La demande de déclasserement a déjà été faite il y a 2 ans», indique M. Robert. Sur ce point, M. Joël Jousson (Veyrier-Ensemble) rétorque que «Meyrin a pu obtenir des dérogations, alors pourquoi pas Veyrier?» Néanmoins, afin que la proposition puisse être votée, il soumet un projet d'amendement qui demande que, sans réponse de l'OFPP au 31 décembre 2022, un déplacement sur un terrain à définir devra être proposé afin d'éviter du temporaire qui dure.

### **Amendement en question**

Pour sa part, M. Cédric Zufferey (Vert'Libéraux) reconnaît qu'il est difficile de prendre une décision, mais que «par précaution et surtout pour éviter tout accident en sachant que la reprise du championnat de foot démarre en mars, l'amendement semble une bonne solution.» M. Alain Pautex (PLR) de son côté, n'y est pas favorable. «Il y a la solution rapide qui va rétrécir le préau, puis la seconde, plus longue, qui demande des surcoûts et de longues démarches administratives.» Le groupe PDC est quant à lui favorable à cet amendement, tout comme les Socialistes-Vert.e.s. En revanche, Mme Marianne Cherbuliez (PLR) s'interroge sur l'opportunité d'un tel amendement si dans une année aucune réponse de Berne n'est reçue. «Finalement on déplacera le projet pour éviter le provisoire qui dure, je fais confiance aux autorités qui devront travailler sur un autre projet si la protection civile n'est pas désaffectée.» Et M. Robert de conclure que les autorités communales vont relancer Berne dans l'espoir d'une réponse rapide permettant d'aller vers une solution pérenne.

*Rapport de la commission des constructions du 21 décembre 2021 : 17 oui, 6 non, 1 abstention. Rapport de la commission des finances, sécurité et administration du 25 janvier 2022 : 24 oui. Amendement et crédit acceptés à l'unanimité.*

### **Pompiers trop à l'étroit, caserne plus aux normes**

*Surélévation de la caserne des pompiers. Demande de crédit d'étude.*

La caserne des pompiers au chemin des Rasses a fait son temps. Construite dans les années 1960, elle ne répond plus aux normes ni aux besoins. «Comme il n'est pas prévu de délocaliser les pompiers communaux d'ici 2030, l'actuelle caserne doit adapter ses locaux sans tarder pour leur permettre de travailler dans des conditions optimales», appuie M. Robert. Le projet de réaffecter les locaux sans entreprendre de travaux lourds propose une surélévation avec un habillage en bois. La construction se réaliserait en seulement 9 mois, pour un coût d'environ CHF 1'600'000. Par ailleurs, la Fondation communale pour le logement des personnes âgées «Les Rasses», qui jouxte la caserne, s'est dite favorable à ces travaux même si ses locataires devront subir quelques nuisances. Ce soir le Conseil administratif demande d'ouvrir un crédit d'étude de CHF 140'000. Tous les groupes politiques,

hormis le PLR, proposent l'entrée en matière et le vote immédiat.

*Convaincus par l'argumentaire, les Conseillers municipaux approuvent ce crédit par 13 oui, 9 non et 2 abstentions.*

### **Questions et divers**

Suite au refus de l'adjonction du projet de motion liée à la suppression de la levée des déchets encombrants et de la ferraille, Mme Desardouin fait part du mécontentement de la population quant à cette décision unilatérale. M. Olivier Duc (PLR) trouve dommage que le Conseil administratif ait pris cette décision sans concertation et s'interroge sur le coût supplémentaire en personnel communal que le nouveau dispositif risque d'entraîner. Mme Marielena Gautrot (Vert'libéraux) signale que son groupe soutenait cette motion pour donner la possibilité aux autorités communales de trouver une autre solution et éviter ainsi la suppression de cette prestation appréciée des Veyrites. Elle souligne «Nous estimons qu'utiliser individuellement la voiture pour effectuer cette nouvelle manière de recyclage n'est pas cohérent avec la politique écologique voulue par la commune».

M. Robert indique que la solution a été mise en place principalement en raison du nombre élevé de déchets sauvages constatés et afin de sensibiliser la population à l'importance du tri et du recyclage des déchets. Il relève que cette solution est déjà utilisée par d'autres communes, telles que Versoix, Onex ou Meyrin. «Néanmoins, nous allons évaluer l'évolution de la situation et sommes d'accord, le cas échéant, de changer le concept.»

M. Pinget remet la présidence au vice-président M. Charles Hutzli (PDC) le temps de poser trois questions : il se demande tout d'abord comment sera réglée la question de la conciergerie de la future nouvelle salle communale, sachant que M. José Ferros, pressenti pour l'assurer, a pris sa retraite. Il s'inquiète ensuite de voir des élèves du CO Pinchat traverser à vélo et en groupe le passage piétons à la hauteur de l'arrêt du bus 41 «Pinchat-la-Tour» en infraction à la Loi sur la circulation routière. Enfin, il demande quelles mesures ont été effectivement prises à la suite de l'intervention de Mme Maude Bessat (Socialistes-Vert.e.s) le 21 septembre, qui demandait que soit pris en main le problème des enfants se rendant à l'école à vélo sans éclairage les matins d'hiver.

Pour clore cette séance, M. Jacques Charles (Veyrier-Ensemble) annonce sa démission du Conseil municipal au 2 février 2022. Elu en juin 2015, il a été membre des commissions des finances, sécurité et administration, des affaires sociales et sociétés ainsi que de celle d'information. «J'ai effectué 2'406 jours, je remercie d'avoir été élu deux fois, je vais maintenant m'occuper un peu plus de moi.» Son seul regret : «La politique a beaucoup de propositions, mais souvent les choses se réalisent durant la législature suivante... mais j'ai le sentiment d'avoir fait du très bon boulot dans cet hémicycle !» Et comme l'apéritif à l'issue de cette séance n'a pu être maintenu pour des raisons sanitaires, ses collègues le remercient par un tonnerre d'applaudissements. ■

Par Christine Zaugg

# SAISON CULTURELLE

## Mars à Juin 2022



**Charles Nouveau**  
4 mars



**Exposition**  
E. Garcia Gavillet  
F. Guyomarch  
S. Rupp  
10-27 mars



**Giff Unlimited**  
8-10 avril



**La Boîte à images**  
27 avril - 8 mai



**Duel de pianos**  
3 juin

Informations et réservations sur  
[www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch)